



Courtage changement de société d'assurance mais aucun contrat

Par **isasab**, le **01/06/2012** à **17:48**

Bonjour,

J'ai signé un contrat en 2004, chez un courtier chez nationale suisse, à plusieurs reprise l'agence de courtage a été rachetée, et en 2009 national suisse est passé a l'assurance axa. Hors je n'ai jamais reçu de contrat a signé. J'ai eu un sinistre avec mes 2 chevaux qui était couverts comme animaux de compagnie dans le CGA A2.7.1, je tiens a préciser que je suis propriétaire de mes chevaux. AXA précise que ce contrat ne peut en rien changer la chose que mes chevaux ne figure pas sur mon nouveau contrat. Qu'il est reconduit automatiquement par tacite reconduction et que d'après eux je suis assuré dans les mêmes conditions. Mais axa refuse de prendre en charge le dégât de mes chevaux car ils ne figure pas sur ce fameux contrat que je n'ai jamais eu connaissance. Pour le moment je viens de leur bloquer les prélèvements automatiques leur précisant par lettre recommandée avec AR.

A quel recours je peux avoir?

Merci d'avance cordialement isabelle

Par **gege59**, le **07/06/2012** à **21:33**

Aviez vous déclaré être propriétaire de 2 chevaux ?